



Assistante Maternelle

Contrat local – en CDI – à compter du 29/08/25

30 h/semaine, 130 h/mois,

Les agents spécialisés des écoles maternelles sont chargés d'assistance au personnel enseignant pour la réception, l'animation et l'hygiène des très jeunes enfants ainsi que la préparation et la mise en état de propreté des locaux et du matériel servant directement à ces enfants.

Ils participent à la communauté éducative : l'enseignant est responsable de l'éducation et l'apprentissage, l'ASEM l'assiste dans son rôle éducatif et le soin à apporter aux enfants.

Missions

Assister l'enseignant au quotidien et garantir la sécurité physique et affective des jeunes enfants sur les temps de classe et sur le temps de midi, tout en les aidant dans le développement de leur autonomie.

Mise en œuvre des objectifs éducatifs à l'école maternelle :

- respecter les règles d'hygiène élémentaires ;
- respecter les autres et coopérer ;
- se servir du matériel à bon escient ;
- ne pas mettre soi-même et/ou les autres en danger ;
- effectuer différents apprentissages, notamment en socialisation et en langue française/anglaise.

Activités principales

- Accueil des enfants avec l'enseignant
- Aide apportée à l'enfant dans l'acquisition de l'autonomie
- Aide apportée aux enfants dans leurs gestes quotidiens : Habillage, déshabillage, rangement (ou recherche) de vêtements
- Soins d'hygiène : propreté corporelle et vestimentaire, passage aux toilettes, confort physique
- Surveillance de la sécurité
- Assistance de l'enseignant dans la préparation et/ou l'animation des activités pédagogiques, sous la responsabilité de l'enseignant :
 - Préparation matérielle des activités scolaires (plastification, photocopies, découpage, collage, affichage.....)
 - Aide à l'encadrement d'activités (ateliers, fêtes, BCD,)
 - Préparation des activités et des ateliers en classe
 - Accompagnement des sorties scolaires (promenade, visites, piscine, spectacle, voyage, ...)
 - Participation aux services de surveillance de cour et d'accueil



- Aménagement et entretien de la classe et des matériaux destinés aux enfants :
 - rangement et entretien du matériel pédagogique
 - nettoyage des jeux
 - rangement des locaux scolaires
 - nettoyage et entretien de la classe
 - nettoyage et entretien des équipements mobiliers

Activités spécifiques :

- Lors du temps de restauration scolaire :
 - Encadrement des enfants au cours du repas ;
 - Participation à l'éducation et assistance des enfants pendant les repas.
 - Conduite et accompagnement au restaurant scolaire avec installation des enfants à table
- Vérification des présences
- Accompagnement des enfants dans la cour après le repas

Prise en charge des enfants avant et après le repas.

L'ASEM renseigne les parents sur les questions liées aux temps périscolaires (restauration scolaire) mais n'échange pas sur les choix pédagogiques, les aptitudes scolaires de l'enfant ou son comportement pendant la classe qui relèvent du domaine de l'enseignant.

L'ASEM transmet à l'enseignant les messages des parents en respectant le devoir de discrétion.

Compétences requises

Les « savoirs » : Diplôme/ expérience

- Expérience auprès des professeurs des écoles
- Connaissance de la structure scolaire
- Connaissance du système éducatif français
- Connaissance du développement de l'enfant à partir de 2 ans (physique, moteur, affectif)
- Connaissance des principes d'hygiène et de sécurité

Les « savoir-faire » :

- Connaissance des techniques d'animation et de jeux
- Savoir-faire pour développer l'autonomie de l'enfant
- Savoir appliquer les règles de sécurité et d'hygiène
- Respect du rapport hiérarchique et loyauté à l'institution
- Respect du devoir de réserve et discrétion

Les « savoir-être » :

- Patience
- Sens de l'organisation



- Écoute,
- Capacité de communication
- Sens de l'observation

Les candidats doivent **obligatoirement** saisir leur candidature avant le **17/06/2025** (**avant minuit, heure de Doha**).

Les étapes pour postuler :

1. Cliquer sur Postuler
2. Remplissez les champs
3. **Télécharger un unique fichier .pdf** (taille max 10 MB) intitulé « NOM Prenom.pdf », composé de tous les documents suivants :
 - Lettre de motivation en français
 - CV en français (avec photo)
 - Diplômes : une copie certifiée de votre premier diplôme post-bac, de votre relevé de notes du dernier semestre et du certificat délivré par l'établissement ayant décerné le diplôme vous seront demandés dans le cas d'un recrutement. Ils devront être également légalisés.
 - Attestations de stages, d'expériences, qualifications
 - Justificatifs d'emploi, d'expériences, recommandations
 - Pour les enseignants : arrêté de promotion, notations, rapports de visite/inspection, lprof
 - Passeport
 - Livret de famille (si vous êtes marié et/ou avec des enfants)
 - Casier judiciaire du pays d'origine

Les candidatures ne seront pas retenues dans les cas suivants :

- Le candidat ne remplit pas toutes les conditions pour postuler (listées ci-dessus),
- La candidature est reçue par l'établissement au-delà de la date limite,
- La candidature n'est pas transmise au format informatique demandé,
- La candidature est incomplète.

Seuls les candidats retenus seront contactés